



Samedi 17 et dimanche 18 septembre 2016

17 et 18 septembre : 33e Journées européennes du patrimoine

C'est parti pour une nouvelle édition des Journées européennes du patrimoine, placées cette année sous le thème 'Patrimoine et citoyenneté'. Affiches et supports de communication sont à votre disposition ; et il est encore temps d'inscrire votre structure et vos événements dans l'agenda Auvergne-Rhône-Alpes !

Le thème de la 33e édition

Cette année le thème retenu par le Ministère de la Culture et de la Communication est 'Patrimoine et citoyenneté' :

De l'école à la mairie, des monuments commémoratifs aux archives, des lieux-symboles de notre Histoire aux lieux d'exercice de la démocratie, le public découvrira un patrimoine culturel et naturel à la valeur inestimable, entretenu et protégé par de nombreux partenaires et bénévoles associatifs dont l'engagement relève aussi d'un acte citoyen.

Au total près de 20 000 animations sont attendues dans quelques 17 000 lieux en France et ailleurs.

Faire participer son lieu culturel

Pour qui ?

Tout site ou monument ayant un intérêt historique, artistique ou architectural peut participer aux Journées européennes du patrimoine.

La visite du lieu ainsi que les activités spécifiques proposées (visite guidée, exposition, lecture...) doivent être gratuites ou proposées à des tarifs préférentiels, notamment pour les moins de 18 ans, ainsi que pour les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif en cours de validité.

Il est par ailleurs fortement recommandé :

- d'organiser des visites guidées du site/monument ou de mettre à disposition un support d'aide à la visite ;
- de mettre en place une ou plusieurs activités spécifiques sur le thème national de l'édition.

Comment ?

Il suffit de s'inscrire dans l'agenda de sa région ; en Auvergne – Rhône-Alpes, cela se passe [ici](#). Les événements proposés sont ensuite validés avant publication par la coordination générale de l'opération.

Attention : les lieux sont responsables des contenus diffusés sur l'agenda. Ils doivent notamment s'assurer d'avoir libéré les droits des images car celles-ci pourront être réutilisées par des tiers.

Des questions ou des doutes ?

Pour toute demande, vous pouvez écrire [via le formulaire en ligne](#) et obtenir plus de renseignements.

Les outils de communication

Un site Internet (<http://journéesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/>) a été mis en ligne et rassemble l'ensemble de la communication et les informations pratiques. Il permet de télécharger des visuels de cette édition (affiches, bandeaux, bannières web, etc.) et de visualiser les événements programmés en France et ailleurs.

Les lieux et les communes participants aux journées peuvent également demander du matériel (affiches, bandeaux personnalisables sous plusieurs formats) auprès du Ministère de la Culture et de la Communication. Pour cela il suffit de remplir une demande en ligne, via ce [formulaire](#). Le matériel sera envoyé dans la deuxième moitié du mois d'août.

Vous organisez un événement en Auvergne - Rhône-Alpes autour du livre et de la lecture ?

L'Arald vous propose de relayer vos événements sur son site Internet.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer, par mail, les informations sur votre structure et vos événements à : Edith Goudin / e.goudin@arald.org.

Dernière édition : 24 avr. 2024 à 16:30

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/17-et-18-septembre-33e-journees-europeennes-du-patrimoine>